

Juin 2023

JUSTIFICATION DE L'ENVOI DU RÉSUMÉ NON-TECHNIQUE

Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien de Sieuraguel

Département : Haute-Garonne (31)

Commune : Aignes

Maître d'ouvrage

ABO
WIND

Contact

François CITERNE

ABO Wind

2 rue du Libre Echange

CS 95893

31506 TOULOUSE Cedex 5

Tél : +33 (0)5.32.26.32.05



Réalisation et assemblage du Dossier de
Demande d'Autorisation Environnementale

ENCIS Environnement

 **encis**
environnement

Bureau d'études en environnement
énergies renouvelables et aménagement durable

Pièce 7B :
Justification de l'envoi du
RNT aux communes des
6 km

encis environnement
SIRET : 539 971 838 00013 - Code APE : 7112 B
Siège : Parc Ester Technopole, 21 rue Columbia - 87 068 LIMOGES Cedex - FRANCE
Tél : +33 (0)5 55 36 28 39 - E-mail : contact@encis-ev.com
www.encis-environnement.fr

La loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique, dite loi « ASAP », vise à faciliter l'accès aux services publics en simplifiant certaines démarches et à alléger les procédures administratives pour encourager le développement des entreprises.

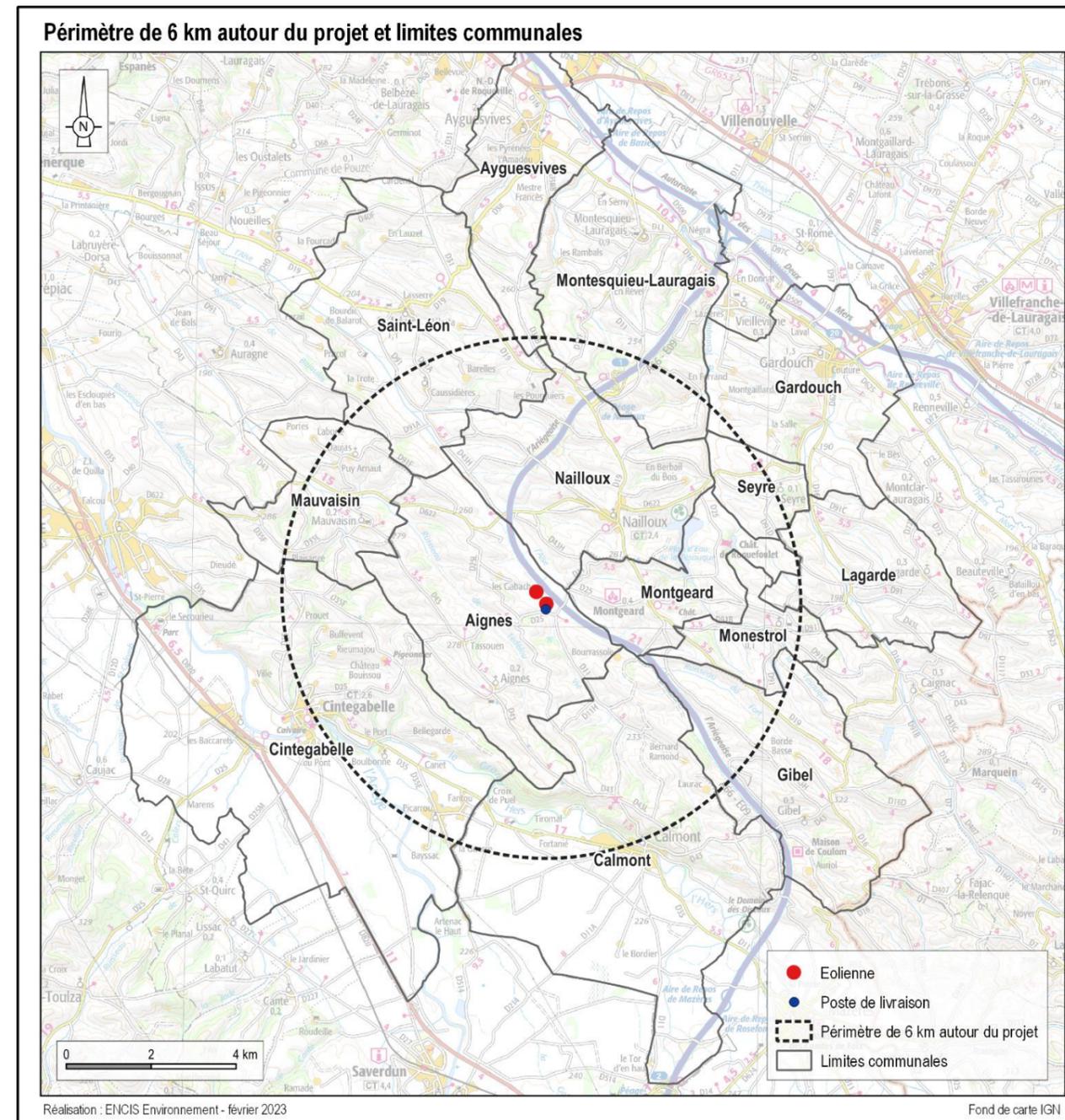
L'article 53 de la loi ASAP complète la partie législative du Code de l'environnement en créant l'article L.181-28-2. Celui-ci impose désormais aux porteurs de projets éoliens d'adresser le résumé non technique de l'étude d'impact aux maires de la commune concernée et des communes limitrophes, au moins un mois avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Cette procédure de consultation préalable des maires a été par la suite complétée par l'article 82 de la loi « Climat et Résilience » (loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets). Ainsi, le maire de la commune d'implantation du projet peut adresser au porteur de projet ses observations sur le projet dans un délai d'un mois à compter de l'envoi du résumé et après délibération du conseil municipal. Le porteur de projet doit alors apporter une réponse aux observations formulées sous un mois, en indiquant les évolutions du projet qui sont proposées pour en tenir compte.

Le rayon d'affichage d'avis d'enquête publique est de 6 km et concerne donc les communes suivantes :

- Aignes
- Ayguesvives
- Calmont
- Cintegabelle
- Gardouch
- Gibel
- Lagarde
- Mauvaisin
- Monestrol
- Montesquieu-Lauragais
- Montgeard
- Nailloux
- Saint-Léon
- Seyre

Le résumé non technique de l'étude d'impact a ainsi été transmis aux maires de ces communes entre le 22 et le 24 mars 2023.



Carte 1 : Périmètre d'affichage de 6 km

SELAS OFFICIALES R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr



**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

Expédition

COUT DE L'ACTE
(Code de commerce)



Références : **MD25339** / 900z
/ 9164/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPP33

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
LE VINGT DEUX MARS
LE VINGT TROIS MARS
ET LE VINGT QUATRE MARS

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Laquelle m'expose que :

Dans le cadre du développement d'un projet éolien sur la commune d'Aignes (31), elle souhaite adresser aux quatorze communes situées dans un périmètre de 6 km un document intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé », ainsi qu'un courrier d'accompagnement.

Elle a donc besoin d'une signification d'acte pour chacun des dépôts, et d'un procès-verbal de constat global, pour justifier du dépôt de ce dossier dans les mairies auprès des services de l'administration lors de notre demande d'autorisation environnementale.

En conséquence, et afin de garantir ses droits, elle me demande d'effectuer toutes constatations utiles.

Déférant à cette réquisition :

Je, Me Christophe RAIMOND, Huissier de Justice associé à la SELAS OFFICIALES R.L.D.H., titulaire d'un office d'huissier de justice à AUTERIVE (31190), 4 route de Capens, soussigné,

Certifie m'être transporté aux dates et heures ci-dessous indiquées dans les mairies des communes suivantes pour procéder à la signification du document intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comprenant 84 pages imprimées, ainsi que du courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé au maire de la commune :

Le 22 MARS 2023 :

- Signification à la mairie de CINTEGABELLE, à 14h33, en la personne de Madame Véronique NICOLI, agent d'accueil ;
- Signification à la mairie de AIGNES, à 14h47, en la personne de Monsieur Patrice RAMOND, maire ;
- Signification à la mairie de NAILLOUX, à 15h03, en la personne de Monsieur Pierre ICART, directeur général des services ;

1 -

- Signification à la mairie de SAINT-LEON, à 15h19, en la personne de Madame Geneviève MARIO, adjointe administrative ;

Le 23 MARS 2023 :

- Signification à la mairie de MONESTROL, à 11h43, en la personne de Madame Patricia ROUVIGNAC, secrétaire de mairie ;
- Signification à la mairie de MONTGEARD, à 11h52, en la personne de Monsieur Serge KONDRYSZYN, maire ;
- Signification à la mairie de SEYRE, à 14h24, en la personne de Monsieur Michel TOUJA, maire ;

Le 24 MARS 2023 :

- Signification à la mairie de CALMONT, à 11h45, en la personne de Madame Marie POMIES, adjointe administrative ;
- Signification à la mairie de GIBEL, à 12h15, en la personne de Monsieur Jean-Pierre BOMBAIL, maire ;
- Signification à la mairie de LAGARDE, à 13h32, en la personne de Madame Sandra WHITE, secrétaire de mairie ;
- Signification à la mairie de GARDOUCH, à 13h50, en la personne de Madame Myriam MIQUEL, responsable financier ;
- Signification à la mairie de MONTESQUIEU-LAURAGAIS, à 14h27, en la personne de Nathalie DUCHER SOULOUMIAC, directrice générale des services, laquelle me précise que le maire n'est plus Monsieur Claude LAFON mais Monsieur Abdelrani MAHCER, mention que je corrige sur l'acte de signification ainsi que sur l'enveloppe du courrier d'accompagnement ;
- Signification à la mairie de AYGUESVIVES, à 14h54, en la personne de Monsieur Florian GILBEAU, agent d'accueil ;
- Signification à la mairie de MAUVAISIN, à 15h34, en la personne de Monsieur Jérôme CROUZIL, agent d'accueil ;

Mes constatations étant terminées, de tout ce qui précède j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé :

- Les expéditions des 14 actes de signification ;
- 100 photographies, numérotées et revêtues du sigle de l'étude, du document et des lettres d'accompagnement qui ont été significées.

DONT PROCES-VERBAL.



2 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

Expédition

COUT DE L'ACTE	
(Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art. A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	80.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 776w
118032023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579366 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT DEUX MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de CINTEGABELLE en sa Mairie Place Jacques Pic 31550 CINTEGABELLE représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

- 1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;
- 2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Monique COURBIERES, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 6 // Dos : MD25339

Date de signification : 22 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de CINTEGABELLE

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :
Madame Véronique NICOLI, agent d'accueil
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

Expédition

COUT DE L'ACTE	
(Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.57
Emolument	90.00
Coût remise à personne	19.53
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	19.53
T.V.A. 20.00 %	2.10
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 776#
J 18/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT DEUX MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de AIGNES en sa Mairie Place du 8 Mai 1945 31550 AIGNES
représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Patrice RAMOND, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.57
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 2 // Dos : MD25339

Date de signification : 22 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de AIGNES

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Monsieur Patrice RAMOND, maire

ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

Expédition

COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 776w
/ 18/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPP1L

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT DEUX MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de NAILLOUX en sa Mairie 1 Rue de la République 31560 NAILLOUX représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Lison GLEYSES, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 15 // Dos : MD25339

Date de signification : 22 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de NAILLOUX

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Monsieur Pierre ICART, directeur général des services ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



**SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés**

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

Expédition

COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à titre	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 776w
11/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPP31

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT DEUX MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de SAINT-LEON en sa Mairie 1 Place de la République 31560 ST LEON représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Françoise CASES, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 16 // Dos : MD25339

Date de signification : 22 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de SAINT-LEON

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Madame Geneviève MARIO, adjointe administrative
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

Expédition

COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 1776w
/ 18/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT TROIS MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de MONESTROL en sa Mairie Le Village 31560 MONESTROL représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Guilhem RIAL, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 12 // Dos : MD25339

Date de signification : 23 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de MONESTROL

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :
Madame Patricia ROUVIGNAC, secrétaire de mairie
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

Expédition

COUT DE L'ACTE	
(Décret 096-1080 du 12-12-1998)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 1776w
118052023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT TROIS MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de MONTGEARD en sa Mairie 35 Rue de la Bastide 31560 MONTGEARD représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Serge KONDRYSZYN, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 14 // Dos : MD25339

Date de signification : 23 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maire RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de MONTGEARD

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Monsieur Serge KONDRYSZYN, maire
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés
 4, route de Capens
 31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
 auterive@officiales.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

Expédition

COUT DE L'ACTE	
Décret 096-1000 du 12-12-1996	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 316w
 / 18/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
 00010579566 63
 IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
 7956 663
 BIC : BNPFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT TROIS MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de SEYRE en sa Mairie 4 Rue de la Mairie 31560 SEYRE représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Michel TOUJA, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

SELAS OFFICIALES
 R.L.D.H.
 Huissiers de Justice associés
 4, route de Capens
 31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 17 // Dos : MD25339

Date de signification : 23 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de SEYRE

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :
Monsieur Michel TOUJA, maire
 ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

spécial

COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1966)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 776w
1/1803/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

**Commune de CALMONT en sa Mairie 16-18 Avenue de Mazères 31560
CALMONT représentée par son Maire en exercice**

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Christian PORTET, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 4 // Dos : MD25339

Date de signification : 24 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de CALMONT

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Madame Marie POMIES, adjointe administrative
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

Expédition

COUT DE L'ACTE (Décret 095-1080 du 12-12-1966)	
Art A. 444-46 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 776w
/ 19/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de GIBEL en sa Mairie 49 Grand Rue 31560 GIBEL représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Jean Pierre BOMBAIL, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 8 // Dos : MD25339

Date de signification : 24 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de GIBEL

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Monsieur Jean-Pierre BOMBAIL, maire
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



**SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés**

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

Expédition

COUT DE L'ACTE (Décret 096-1060 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : MD25339 / 776w
/ 18/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de LAGARDE en sa Mairie 1 Rue de la Mairie 31290 LAGARDE représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Marielle PEIRO-FOURNIER, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

**SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés**
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 9 // Dos : MD25339

Date de signification : 24 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de LAGARDE

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Madame Sandra WHITE, secrétaire de mairie
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



**SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés**

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

Exp. 01/2023

COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 1776w
J 1803/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

**Commune de GARDOUCH en sa Mairie 34 Rue de la République 31290
GARDOUCH représentée par son Maire en exercice**

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Olivier GUERRA, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

**SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés**
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 7 // Dos : MD25339

Date de signification : 24 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de GARDOUCH

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Madame Myriam MIQUEL, responsable financier
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexé(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

1 - 1/1

COUT DE L'ACTE	
(Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références **MD25339** / 1776*
11803/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de MONTESQUIEU-LAURAGAIS en sa Mairie 1 Place de la Mairie 31450 MONTESQUIEU-LAURAGAIS représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Abdelrani MAHCER, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 13 // Dos : MD25339

Date de signification : 24 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de MONTESQUIEU-LAURAGAIS

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Madame Nathalie DUCHER SOULOUMIAC, Directrice Générale des Services ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

Décret 098-1080 du 12-12-1996

COUT DE L'ACTE	
(Décret 098-1080 du 12-12-1996)	
Art A. 444-48 Transp.	7.57
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : MD25339 / 776w
/ 18/03/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPAFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

Commune de AYGUESVIVES en sa Mairie Place du Fort 31450
AYGUESVIVES représentée par son Maire en exercice

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Jacques OBERTI, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 3 // Dos : MD25339

Date de signification : 24 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de AYGUESVIVES

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :

Monsieur Florian GILBEAU, agent d'accueil
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES



**SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice
associés**

4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Tél 05.61.50.61.30
auterive@officiales.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1998)	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Total T.T.C. Euros	117.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



Références : **MD25339** / 776w
1803/2023

Paiement en ligne et contact :
www.huissiers-31-officiales.fr

Compte BNP 30004 00762
00010579566 63
IBAN FR76 3000 4007 6200 0105
7956 663
BIC : BNPFRPPTLS

SIGNIFICATION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MARS

Nous, SELAS OFFICIALES R.L.D.H. titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y demeurant 4, route de Capens, par l'un d'eux soussigné,

A :

**Commune de MAUVAISIN en sa Mairie 12 Rue de la Mairie 31190
MAUVAISIN représentée par son Maire en exercice**

A LA DEMANDE DE :

La SAS CPENR DE SIEURAGUEL 919355461 RCS Toulouse société par actions simplifiée ayant pour siège social 2 Rue du Libre Echange, CS 95893 31506 TOULOUSE CEDEX 5 représentée par son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège

VOUS REMETTONS CI-JOINTS COPIE DE :

1/ Un dossier relié intitulé « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé » comportant 84 pages au format A3 ;

2/ Un courrier d'accompagnement sous pli fermé adressé à Jérôme CROUZIL, en tant que maire de la commune.

La présente signification vous est faite à toutes fins que de droit.

1 -

SELAS OFFICIALES
R.L.D.H.
Huissiers de Justice associés
4, route de Capens
31190 AUTERIVE

Coût définitif de l'acte	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Emolument	90.00
T.V.A. 20.00 %	19.53
Avis postal art.20	2.10
Total T.T.C. Euros	119.30



PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : MD25339 10 // Dos : MD25339

Date de signification : 24 Mars 2023

Cet acte a été remis par Maître RAIMOND Christophe, Huissier de Justice Associé, dans les conditions ci-dessous indiquées et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

REMISE pour : Commune de MAUVAISIN

Cet acte a été remis dans les conditions indiquées ci-après, suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Nous nous sommes rendus à l'adresse indiquée comme étant celle du lieu d'établissement de la requise. La réalité de l'adresse est concrétisée par les éléments suivants : la mention « Mairie » est présente sur la bâtisse.

L'adresse de ladite collectivité paraissant certain et la personne rencontrée sur place se déclarant habilitée à recevoir copie, le présent acte a été remis à :
Monsieur Jérôme CROUZIL, maire
ainsi déclaré, qui a accepté de recevoir l'acte destiné à la collectivité requise.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte a été adressée le premier jour ouvrable suivant la date de signification de l'acte.

La copie du présent acte comporte 2 pages et 2 pièce(s) annexe(s).

Coût définitif : 119.30 Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

RAIMOND DAUVERGNE HERES

